Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, élargit le programme hospitalier de recherche clinique (PHRC), aux enjeux de la recherche en soins primaires.

Cette priorité, annoncée dans le cadre de la stratégie nationale de santé (SNS), concerne les programmes de recherche clinique nationaux et interrégionaux, et pour l'ensemble des thématiques : soins, médico-économie, performance du système de santé et pratiques infirmière et paramédicale.

Cette recherche devant être conduite principalement hors de l'hôpital, **Marisol Touraine introduit pour la première fois dans le cadre du PHRC, la possibilité aux maisons de santé et centres de santé de porter directement et indépendamment d'un établissement hospitalier, des projets de recherche**
.

Ainsi, les maisons de santé et centres de santé pourront assurer le rôle de promoteur d'études de recherche clinique. Les professionnels de ces structures pourront porter des projets en propre, ou être associés à des projets pilotés par d'autres.

La promotion d'une médecine de parcours de qualité exige le développement d'une recherche de haut niveau dans le domaine des soins de premier recours. Cette recherche devra contribuer à l'émergence et à la validation scientifique de pratiques et d'organisations innovantes au bénéfice des patients et de l'organisation de notre système de santé.

Il s'agit aussi de renforcer l'attractivité de la médecine de premier recours pour des professionnels engagés dans leur mission de soin, mais également motivés par les enjeux de la recherche clinique.

Cette mesure novatrice **concourt à la mise en œuvre des engagements pris dans le « pacte territoire-santé » en faveur de la lutte contre les déserts médicaux notamment par l'amélioration de l'attractivité de l'exercice en soins primaires** .